

NANTES, le 5 septembre 2025

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs

JUGES GAF : Niveau 3 & 4

Réf. : GE/DA N°26.25/26

Objet : FORMATION –EXAMENS JUGES GAF

Dossier suivi par Gwladys BELAUD

Madame, Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les renseignements concernant les formations et examens juges GAF niveau 3 et 4 pour la saison 2025/2026.

JUGE NIVEAU 3

Modalités des formations et examen :

- ✓ Avoir 16 ans à la date de l'examen.
- ✓ Être licencié F.F.G.
- ✓ Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau

STAGE N°1 : FORMATION (OBLIGATOIRE) 27 et 28 septembre 2025 Samedi : 14h00 à 19h et 20h à 22h00 Dimanche : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h	<u>Lieu :</u> Lycée St Gabriel 32 rue du calvaire 85290 St Laurent S/Sèvre <u>Coût hébergement /</u> <u>restauration :</u> 61 €	<u>Frais pédagogiques</u> 92 € <u>Frais péda. club conventionné PDL</u> 38 €
STAGE N°2 : FORMATION (OBLIGATOIRE) 25 et 26 octobre 2025 Samedi : 14h00 à 19h et 20h à 22h00 Dimanche : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h	<u>Lieu :</u> Lycée St Gabriel 32 rue du calvaire 85290 St Laurent S/Sèvre <u>Coût hébergement /</u> <u>restauration :</u> 61 €	<u>Frais pédagogiques</u> 92 € <u>Frais péda. club conventionné PDL</u> 38 €
EXAMEN 30 novembre 2025 9h30 à 16h	UFR STAPS – 25bis bd Guy Mollet – 44322 NANTES <u>PREVOIR UN PIQUE NIQUE</u>	<u>Frais pédagogiques</u> 46 € <u>Frais péda. club conventionné PDL</u> 19 €

JUGE NIVEAU 4

Modalités des formations et examen :

- ✓ Avoir 18 ans à la date de l'examen.
- ✓ Être licencié F.F.G.
- ✓ Être titulaire du niveau 3 et avoir joué au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau
- ✓ **S'inscrire** à la formation de juge niveau 4 **auprès des deux entités** organisatrices (FFG **et** Comité Régional)

STAGE N°1 : FORMATION (OBLIGATOIRE) 27 et 28 septembre 2025 Samedi : 14h00 à 19h et 20h à 22h00 Dimanche : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h	Lieu : Lycée St Gabriel 32 rue du calvaire 85290 St Laurent S/Sèvre Coût hébergement / restauration : 61 €	<u>Frais pédagogiques</u> 92 € <u>Frais péda. club conventionné PDL</u> 38 €
STAGE N°2 : FORMATION (OBLIGATOIRE) 25 et 26 octobre 2025 Samedi : 14h00 à 19h et 20h à 22h00 Dimanche : 9h à 12h30 et 13h30 à 16h	Lieu : Lycée St Gabriel 32 rue du calvaire 85290 St Laurent S/Sèvre Coût hébergement / restauration : 61 €	<u>Frais pédagogiques</u> 92 € <u>Frais péda. club conventionné PDL</u> 38 €
EXAMEN 6 & 7 décembre 2025	TALENCE	INSCRIPTION AUPRES DE LA FFG POUR L'EXAMEN

Les candidats doivent se munir de la brochure des programmes GAF (téléchargeable sur le site de la FFG).

Attention : Nouveauté importante :

Depuis le décret relatif à l'intégration dans la formation des juges d'une sensibilisation aux gestes de premiers secours, chaque fédération agréée doit prévoir une formation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent d'après les référentiels élaborés par le ministère de l'intérieur.

Cette formation obligatoire et devant s'appliquer à tous les juges va être mise en œuvre dès cette saison. Toutefois la possession d'une qualification « premiers secours », telle que le PSC1 ou un équivalent, dispense son titulaire de la sensibilisation. Les juges ayant déjà suivi une formation secourisme pourront faire valoir leur diplôme ou attestation afin de mettre à jour FFGym Licence.

Nous allons vous adresser prochainement un formulaire afin de recenser tous les juges pouvant être exemptés de cette formation. Cette circulaire sera accompagnée de la liste des diplômes dispensant de la formation.

A l'issue du recensement, tous les juges non exemptés (déjà diplômés ou en formation) devront obligatoirement suivre la formation aux gestes qui sauvent.

Récapitulatif conditions financières : (règlement à effectuer avant le début de la formation) :

NIVEAU 3	COÛT DE LA FORMATION		COÛT POUR LES CLUBS CONVENTIONNES	
	Hébergement / restauration :	122.00 €	Hébergement / restauration :	122.00 €
	Frais pédagogiques :	230.00 €	Frais pédagogiques :	95.00 € <i>(Prise en charge partielle par le Comité Régional au titre de la convention club)</i>
	Coût total de la formation :	352.00 €	Coût total de la formation :	217.00 €
NIVEAU 4	COÛT DE LA FORMATION		COÛT POUR LES CLUBS CONVENTIONNES	
	Hébergement / restauration :	122.00 €	Hébergement / restauration :	122.00 €
	Frais pédagogiques :	184.00 €	Frais pédagogiques :	76.00 € <i>(Prise en charge partielle par le Comité Régional au titre de la convention club)</i>
	Coût total de la formation :	306.00 €	Coût total de la formation :	198.00 €

Inscriptions : En cliquant [ICI](#) avant le **12/09/2025, DERNIER DELAI**, (le règlement doit nous parvenir **impérativement** avant le début de la formation par chèque à l'ordre du Comité Régional ou par virement

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président Régional,
Luc LE ROY